

LES CENTRALITÉS PÉRIPHÉRIQUES ET LES RECOMPOSITIONS TERRITORIALES EN ALGÉRIE : L'EXEMPLE DES VILLES DE L'EST ALGÉRIEN

Nadia KERDOUD est doctorante en géographie à l'université de Caen. Sa thèse sous la direction de Robert Héryn s'intitule : « *Les centralités périphériques dans les villes de l'Est algérien* ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Moyenne Durée (BMD) *.

La thèse s'intitule : « Les centralités périphériques et les recompositions territoriales en Algérie : l'exemple des villes de l'Est algérien ». Elle se propose d'analyser des centralités commerciales en rapport avec les formes urbaines qui ont surgi depuis 1962 autour du noyau colonial et précolonial. En respectant la périodicité de leur création, la recherche analyse plusieurs types de périphéries, en partant de la ville de Constantine.

Deux échelles interfèrent dans la définition de ces recompositions territoriales :

- **L'échelle de l'agglomération.** Il est question d'aborder quatre formes urbaines identifiant la ville multiple algérienne : le recasement, le lotissement, les secteurs illicites et les grands ensembles d'habitation "ZHUN" (Zones d'habitat urbain nouvelles).

- **L'échelle régionale.** Intégrant plusieurs auréoles par rapport à Constantine, les analyses couvrent une partie du réseau des villes de l'Est algérien : le Khroub (1600

logements), Aïn Smara (souk informel), Ali Mendjeli (le centre), Aïn M'lila (le village colonial) et El-Eulma (Dubai).

Entre échelle locale et échelle régionale, l'objectif est de montrer comment, dans le cadre des centralités commerciales émergentes, des relations nouvelles se trament, des ramifications se créent, des polarisations commerciales en résultent, des territoires se recomposent et une métropolisation s'affine. Quels sont les acteurs qui sont derrière la mise en place de ces centralités ? Dans quel contexte économique et social émergent-elles ?



© Nadia Kerdoud, 2006

À l'échelle de l'agglomération constantinoise, de nouvelles centralités se sont mises en place en périphéries depuis cinquante ans maintenant. Éclatées, à l'image du tissu urbain fragmenté de la ville multiple, ces centralités sont diverses selon leurs formes, leur situation, leur contenant,

leur contenu ainsi que selon le contexte économique-social dans lequel elles ont évolué. À défaut d'avoir été programmées par le haut, ces centralités périphériques émergent en priorité dans l'informel ou dans le semi-informel (secteurs qui sont à l'origine planifiés), et se renouvellent illégalement. Dans un premier temps il est question de savoir comment les centralités peuvent-elles émerger dans le cadre de processus illégaux ? Et comment ces processus illégaux offrent-ils une assise à l'appropriation ? Dans un deuxième temps, les exemples analysés font état d'une insertion des espaces dans l'économie mondiale. Une "mondialisation par le bas" transparait. Elle est fabriquée par des entrepreneurs, les habitants-commerçants, qui transforment leurs parcelles résidentielles et construisent des espaces commerciaux fortement puissants dont les plus célèbres sont les "Dubai". Ces mutations tendent-elles vers la dubaïsation des villes algériennes ? Et concourent-elles à insérer ménages et usagers de la société algérienne à l'économie mondiale ?

Nadia KERDOUD

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.

ACTION DES ASSOCIATIONS FÉMININES : ETUDE COMPARÉE SUR L'ÉVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME EN ALGÉRIE ET AU MAGHREB (MAROC ET TUNISIE)

Djaouida LASSEL est doctorante en sociologie à l'Université de Provence. Sa thèse sous la direction de Françoise Lorcerie s'intitule : « *L'action des associations féminines en Algérie* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée (BMD) *.

Les années 90 ont été marquées par le développement du mouvement associatif des femmes. Son expansion est étroitement liée à l'émergence du nouveau contexte politique et social dans la région du Maghreb, notamment en Algérie. Les domaines d'activités des associations féminines vont de la promotion de la citoyenneté et des droits des femmes, à l'aide aux femmes chefs d'entreprise, à la lutte contre l'analphabétisme, la formation et le renforcement de capacités civiques, économiques et sociales, jusqu'à l'accompagnement et au conseil des femmes victimes de violence.

Pour certains pays comme le Maroc et l'Algérie, le statut des femmes a connu un



changement significatif. Elles sont passées d'une situation où elles étaient des éternelles mineures aux yeux de la communauté, à une situation où elles arrivent peu à peu à négocier une part de leurs droits, conscientes de leurs intérêts pratiques et stratégiques. Les femmes sont, aujourd'hui, présentes dans plusieurs secteurs à la faveur de dispositions juridiques et institutionnelles.

Le but de cette recherche est de mettre en lumière l'action collective des femmes, par le biais de leurs activités, de leurs réalisations dans le domaine associatif, et d'examiner ainsi la place et le rôle que peuvent jouer les élites de ces associations

sur les changements sociaux et sur les dynamiques de l'évolution des droits des femmes dans les différents domaines.

Les enquêtes de terrain en cours dans les trois pays du Maghreb, permettront de répondre à un certain nombre de questions : quelles sont les actions qu'elles mettent en place pour faciliter l'accès aux droits ? Quelles sont leurs démarches ? Quelles sont les ressources dont elles disposent ? Cela permettra d'en savoir un peu plus sur ces femmes engagées et impliquées dans le mouvement associatif.

Seule la première partie du terrain a été effectuée récemment au Maroc. Les enquêtes en Tunisie sont en cours et la dernière partie se déroulera en Algérie à partir de janvier 2012.

Djaouida LASSEL

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.